

Le 30 mars 2011 INS C

547 Autorisation des dépenses 2011 ; crédit d'engagement annuel pour la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (HES-S2) et la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel (HE-Arc) ; participation financière du canton de Berne

- 1. Objet** Participation financière du canton de Berne pour l'année 2011 à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), à la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (HES-S2) et à la Haute Ecole Arc (HE-Arc) des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel.
- 2. Bases légales** Articles 2 et 3 de la loi du 8 septembre 2004 relative à l'adhésion du canton de Berne à la convention concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel, au concordat intercantonal créant une Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et à la convention intercantonale créant la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (RSB 439.32)
Article 40 du concordat intercantonal du 9 janvier 1997 créant une Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
Article 43 de la convention intercantonale du 6 juillet 2001 créant la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (HES-S2) ;
Article 50 de la convention du 14 octobre 2003 concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel
Articles 47, 48, alinea 1, lettre c, 49, 50, alinea 2, de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP, RSB 620.0)
Article 148 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OPF, RSB 621.1).
- 3. Type de dépense et qualification juridique de la dépense** Dépense périodique et liée (art. 47, 48 al. 1 LFP)
Dépense déléguée (art. 3 de la loi relative à l'adhésion)
- 4. Montant du crédit déterminant** 13 938 242 francs

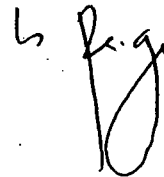


5. Nature du crédit / Crédit d'engagement annuel (art. 50, al. 2 LPF)
compte / Compte 361001
groupe de Formation en haute école spécialisée 08.09.9100
produit / 91102000000 HES-SO / HES-S2 / HE-Arc
exercice Contribution publique, marge contributive de niveau VII
Exercice 2011
Ce montant est compris dans le budget.

A la Direction de l'instruction publique

Certifié exact

Le chancelier :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. P. G.', written over a horizontal line.